

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	3/2024
Membres présents :	35		
Nombre de pouvoirs :	3	SÉANCE DU	2 avril 2024
Nombre de votants :	38		

Date de convocation : 20 mars 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Le deux avril deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, à Vimory en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

CCCFG : COUTEAU Evelyne, DUCARDONNET Alexandre, JOBET Yohan, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean-Paul, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valerie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, GODEY Éric, De LAPORTE Hélène, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, PONLEVE-LAURENT Christiane, PROFFIT Alphonse, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MAYSTRE Christelle, BONNEAU Cécile.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MMES et MM.

CCCFG : FEVRIER Albert, DE WILDE Florent.

3CBO : BURON Jocelyn,

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, FACY Joël, GADOIS Céline.

AME : BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, DUPATY Gérard, GAILLARD Michel, MANAI AHMADI Asma.

**POUVOIRS :** M. De WILDE Florent a donné pouvoir à M. JOBET Yohan, M. FACY Joël a donné pouvoir à MME. LAMIGE-ROCHE Chantal, M. DUPATY Gérard a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, M. GAILLARD Michel a donné pouvoir à MME. De LAPORTE Hélène.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Caraux et Forêts en Gâtinais

REÇU EN PRÉFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com

## Affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement 2023

---

**Le Comité Syndical après avoir validé le Compte Administratif 2023,**

Délibérant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement 2023 du PETR Gâtinais montargois, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**1° CONSTATE**, un excédent d'investissement de 66 049.96 € et un excédent de fonctionnement de 4 805.37€ ;

**2° DECIDE D'AFFECTER** les résultats de l'année 2023 présentés ci-dessus au budget primitif 2024 du PETR Gâtinais montargois, à la fois l'excédent d'investissement à la section d'investissement compte 001 et l'excédent de fonctionnement à la section de fonctionnement compte 002.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com